

Adresses de la société populaire de Limésy à la Convention nationale, lors de la séance du 15 brumaire an III (mercredi 5 novembre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresses de la société populaire de Limésy à la Convention nationale, lors de la séance du 15 brumaire an III (mercredi 5 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 415;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_2000\\_num\\_100\\_1\\_21587\\_t1\\_0415\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21587_t1_0415_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 04/10/2019

les mesures sages que vous avez prises et que vous préparez chaque jour pour abattre toutes les factions; qu'ils tremblent donc tous les factieux! tous les dilapidateurs de la fortune publique! tous ces êtres pervers qui ne veulent la terreur que pour comprimer ceux qui témoins de leur crime appelleroient sur leur tête la vengeance nationale.

Le peuple éclairé par ses malheurs sait que l'on peut être énergique sans être barbare, il ne reconnoit d'autre empire que celui de la justice et des lois. Il a juré et nous jurons avec lui, guerre aux aristocrates, aux intrigants et aux fripons quel que soit le masque qu'ils empruntent. Nous désirons le gouvernement révolutionnaire, non comme ces hommes de sang, mais comme des hommes justes qui protégeront l'innocent et puniront le scélérat.

Continuez avec courage, Législateurs, vos glorieux travaux, ne souffrez point qu'une poignée d'intrigants se disant les seuls patriotes, vienne entraver la marche de vos opérations, nous ne reconnoissons d'autre autorité que la votre, d'autre point de ralliement que la Convention nationale.

Ah! s'il nous étoit donné de pouvoir vous exprimer la joie pure que nos concitoyens ont manifesté à la lecture de votre adresse au peuple français, vous verriez que l'élan de la reconnaissance ne leur a pas été arraché par la crainte, mais que c'étoit l'expression sincère de leurs sentiments. Nous leur répèterons souvent cette adresse et ce sera toujours avec une nouvelle joie que nous dirons avec eux, vive la République, vive la Convention nationale.

ROYSEAU, *agent national*  
et 16 signatures d'officiers municipaux.

## P

[*La société populaire de Limésy à la Convention nationale, le 28 vendémiaire an III*] (27)

Liberté, Égalité, fraternité ou la mort.

Citoyens

Pénétrés d'indignation contre tous les attentats dirigés pour vous dissoudre et anéantir la liberté, nous sommes aujourd'hui forcés de vous exprimer par le republicanisme le plus sincère et le plus dévoué à la chose commune que vous ayés a vous prémunir envers les scélérats qui ne cherchent à entraver la marche révolutionnaire que pour mieux réussir dans leurs projets liberticides et corrupteurs.

Grâces éternelles vous soient rendus, dignes représentants, encore une fois votre proclamation dernière a sauvé la République de la léthargie où elle se trouvoit, encore une fois votre énergie prépare de nouveaux triomphes pour les cœurs vraiment republicains.

Écoutez nous, Dignes Représentans, voila nos vœux, nous n'avons d'autre sollicitude que de concourir à votre sûreté, d'autre centre d'union que de nous rallier autour de vous, d'autre pouvoir à reconnoître que ceux qui emaneront de vos decrets, d'autre réclamation, que de rester à votre poste jusqu'à la paix et l'entière consolidation de la République et enfin d'autre désir que de mourir pour la défense de notre sublime constitution et de tous les membres qui concourront à nous la maintenir et garantir. Voila nos vœux, voila nos sentiments. Vive la République.

B. NOT, *en l'absence du président*,  
AUZOUT, *secrétaire*.

## 6

**Le conseil général de la commune de L'Isle-Jourdain [Gers] jure de ne connoître, pour point de ralliement, que la Convention nationale, et l'invite à rester ferme à son poste.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (28).**

[*Le conseil général de la commune de L'Isle-Jourdain à la Convention nationale, s. d.*] (29)

Liberté, justice.

Augustes Législateurs, organes de la divinité, vous avés donc encore une fois sauvé le peuple prêt à tomber dans le piège ou l'intrigue et la domination le conduisoient, vous lui avés donné pour guide la vertu, la justice et la probité. Imposés enfin silence à ces hommes avides de sang, toujours prêts à vanter leur système de terreur... Laissés les s'agiter dans leur convulsion de rage, en voyant s'échaper de leurs mains, une puissance redoutable dont ils ont impunément abusé sous le prétexte sacré de la loi...

Annéantissés ces êtres immoraux, qui rougissent en voyant la vertu s'unir au patriotisme... frappés sans remission ces êtres dénaturés, assés audacieux pour vouloir changer la France en un repaire d'ours et de tigres; l'anarchie convient à leurs projets, mais elle n'a que trop servi leur féroce ambition... il est temps de terrasser ces prétendus patriotes exclusifs, qui ozent dire à la face du peuple qu'à leur voix les cachots s'ouvrent, les échafauds se drèssent et la guillotine frappe... Représentans, c'est à la nouvelle du supplice de tous les héritiers des crimes de Robespierre, que nous croirons voir le terme des malheurs de la France... C'est après leur mort, que le char du gouvernement révolutionnaire, marchera d'un pas rapide et inébranlable, à l'aide des grands principes que vous vénés de proclamer...

(28) P.-V., XLVIII, 195.

(29) C 324, pl. 1391, p. 6.